

**DURTARD – B035**

---

**FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ**

**SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.**

**1.1. Identificateur de produit**

**DURTARD**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives: Produit chimique pour la construction

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**ATLANTE**

PA de l'Estuaire

56190 ARZAL

02 97 45 09 09

contact@atlante-pro.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

---

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

**DURTARD – B035**

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

**2.3. Autres dangers**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

**SECTION 3: Composition / Information sur les composants****3.1. Substances**

Pas applicable

**3.2. Mélanges**

Caractérisation chimique

Préparation à base de : polysaccharides, dans l'eau

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Pas de dangers particuliers connus.

---

**SECTION 4: Premiers Secours****4.1. Description des premiers secours**

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

---

**DURTARD – B035**

---

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

---

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement

---

**DURTARD – B035**

---

la pièce. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).

Éliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'inhalation de brumes/vapeurs. Éviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit emballé doit être protégé contre des températures plus basses que celles indiquées.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuelle

**DURTARD – B035**

## Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

## Protection des mains:

Gants imperméables

gants en caoutchouc synthétique

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

## Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

## Vêtements de protection:

Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Etat physique:                   | liquide  |
| Couleur:                         | brun foncé   |
| Odeur:                           | caractéristique  |
| Seuil olfactif:                  | Aucune donnée pertinente n'est disponible.   |
| Valeur du pH:                    | env. 8,0<br>(20 °C)  |
| Température de fusion:           | env. -5 °C   |
| Point d'ébullition:              | env. 100 °C  |
| Point d'éclair:                  | Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire. |
| Vitesse d'évaporation:           | non déterminé  |
| Inflammabilité:                  | non inflammable  |
| Température d'auto-inflammation: | non applicable   |
| <i>Données relatives à : eau</i> |  |

## DURTARD – B035

---

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Pression de vapeur:      | 23,4 hPa<br>(20 °C)<br><i>Données bibliographiques.</i>   |
| -----                    |   |
| Densité:                 | env. 1,15 g/cm <sup>3</sup><br>(20 °C)  |
| Solubilité dans l'eau:   | miscible<br>(20 °C)   |
| Décomposition thermique: | Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité dynamique:     | non déterminé   |

**9.2. Autres informations**

Miscibilité avec l'eau:

(20 °C)  
miscible

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

---

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

**10.4. Conditions à éviter**

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

**10.5. Matières incompatibles**

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants, agent réducteur puissant

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Aucune irritation envisagée si utilisé aux fins prévues et manipulé de façon appropriée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Pas de données disponibles.

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

**ATLANTE**Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune étude exploitable n'est disponible pour la toxicité en cas d'exposition répétée. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Pas de données disponibles.

Autres informations sur la toxicité

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Intrinsèquement biodégradable. La partie insoluble peut être séparée par voie mécanique dans les stations d'épuration adaptées.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: Pas de données disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB**

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

**12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.



## DURTARD – B035

**12.7. Indications complémentaires**

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées. Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre**

ADR

|   |  |
|---|--|
|   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:   | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                   | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu  |

RID

|  |  |
|--|--|
|  | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:                            | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:    | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport: | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                    | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:          | Pas applicable   |

**DURTARD – B035**

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur    Aucun connu

**Transport fluvial intérieur**

ADN

|  |  |
|--|--|
|  | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:  | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                    | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                 | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                    | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                          | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucun connu  |

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
Non évalué

**Transport maritime**

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

|  |                |
|--|----------------|
| Numéro ONU:  | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies:                    | Pas applicable |
| Classe(s) de danger pour le transport:                 | Pas applicable |
| Groupe d'emballage:                                    | Pas applicable |
| Dangers pour l'environnement:                          | Pas applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucun connu    |

**Sea transport**

IMDG

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| UN number:                   | Not applicable |
| UN proper shipping name:     | Not applicable |
| Transport hazard class(es):  | Not applicable |
| Packing group:               | Not applicable |
| Environmental hazards:       | Not applicable |
| Special precautions for user | None known     |

**Transport aérien**

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| Numéro ONU:                         | Pas applicable |
| Nom d'expédition des Nations unies: | Pas applicable |

**Air transport**

IATA/ICAO

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| UN number:               | Not applicable |
| UN proper shipping name: | Not applicable |

## DURTARD – B035

|   |                |                              |                |
|---|----------------|------------------------------|----------------|
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable | Transport hazard class(es):  | Not applicable |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable | Packing group:               | Not applicable |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable | Environmental hazards:       | Not applicable |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu    | Special precautions for user | None known     |

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC****Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code**

|                            |            |                     |               |
|----------------------------|------------|---------------------|---------------|
| règlement:                 | Non évalué | Regulation:         | Not evaluated |
| Expédition approuvée:      | Non évalué | Shipment approved:  | Not evaluated |
| Nom de la pollution:       | Non évalué | Pollution name:     | Not evaluated |
| Catégorie de la pollution: | Non évalué | Pollution category: | Not evaluated |
| Type de navire:            | Non évalué | Ship Type:          | Not evaluated |

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

---

**DURTARD – B035**

---

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

---

**SECTION 16: Autres informations**

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.